



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-060-2023-11

PUBLIÉ LE 30 NOVEMBRE 2023

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Secrétariat - Direction de la Sécurité sanitaire et protection des populations

IDF-2023-11-30-00001 - Arrêté n°/2023 portant abrogation des arrêtés de délégations de signature antérieurs à effet de signer les actes valant engagement juridique et la certification des services faits (1 page) Page 3

Rectorat de l'académie de Créteil / Affaires juridiques

IDF-2023-11-30-00004 - Arrêté du 30 novembre 2023 portant délégation à madame Sandrine LANDES, cheffe de la division des affaires financières du rectorat de Créteil, responsable du programme « cartes d achat » pour la délivrance des cartes d achat pour l exécution des dépenses sur l action 6 (service national universel) de l UO régionale 163 « jeunesse et vie associative » (2 pages) Page 5

IDF-2023-11-30-00003 - Arrêté du 30 novembre 2023 portant délégation de signature à madame Sandrine LANDES, cheffe de la division des affaires financières (DAF) du rectorat de Créteil [REDACTED] (5 pages) Page 8

IDF-2023-11-30-00006 - Arrêté du 30 novembre 2023 portant délégation de signature aux chefs d'établissements publics locaux d enseignement de l académie de Créteil [REDACTED] (13 pages) Page 14

IDF-2023-11-30-00005 - Arrêté du 30 novembre 2023 portant subdélégation de signature à monsieur Mehdi CHERFI, secrétaire général de l académie de Créteil, en matière d ordonnancement secondaire [REDACTED] (5 pages) Page 28

Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC) maison des examens / Division des affaires financières

IDF-2023-11-30-00002 - Arrêté n°2018-003 ORD portant délégation de la signature du Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) en matière d ordonnancement (3 pages) Page 34

Agence Régionale de Santé

IDF-2023-11-30-00001

Arrêté n°/2023 portant abrogation des arrêtés de délégués de signature antérieurs à effet de signer les actes valant engagement juridique et la certification des services faits

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° /2023

PORTANT ABROGATION DES ARRÊTÉS DE DELEGATION DE SIGNATURE ANTÉRIEURS
À EFFET DE SIGNER LES ACTES VALANT ENGAGEMENT JURIDIQUE ET LA
CERTIFICATION DES SERVICES FAITS

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

VU le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;

VU le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER, Directrice générale de l'Agence régionale de santé Île-de-France à compter du 9 août 2021 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Est abrogé l'arrêté suivant, portant délégation de signature à effet de signer les actes valant engagement juridique et la certification des services faits :

Arrêté n°2022-44 (METZGER) du 1^{er} juin 2022

ARTICLE 2^e : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint Denis, le
30/11/2023

La Directrice générale de
l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France

SIGNE

Amélie VERDIER

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2023-11-30-00004

Arrêté du 30 novembre 2023 portant délégation à madame Sandrine LANDES, cheffe de la division des affaires financières du rectorat de Créteil, responsable du programme « cartes d'achat » pour la délivrance des cartes d'achat pour l'exécution des dépenses sur l'action 6 (service national universel) de l'UO régionale 163 « jeunesse et vie associative »

Arrêté du 30 novembre 2023 portant délégation à madame Sandrine LANDES, cheffe de la division des affaires financières du rectorat de Créteil, responsable du programme « cartes d'achat » pour la délivrance des cartes d'achat pour l'exécution des dépenses sur l'action 6 (service national universel) de l'UO régionale 163 « jeunesse et vie associative »

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU** la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
- VU** le code de l'éducation et notamment les articles R. 222-16-4, R. 222-17, R. 222-17-1 et notamment son premier alinéa et R. 222-20 et suivants ;
- VU** le code de la commande publique ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat ;
- VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** le décret n° 2019-1200 du 20 novembre 2019 relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- VU** le décret du 22 juillet 2020 nommant monsieur Christophe KERRERO recteur de la région académique Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités ;
- VU** le décret du 13 juillet 2023 nommant madame Julie BENETTI rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;
- VU** l'arrêté du 22 décembre 2022 relatif aux règles de la comptabilité budgétaire de l'Etat pris en application de l'article 54 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** l'arrêté du préfet de la région Ile-de-France n° IDF-2020-12-24-004 du 24 décembre 2020 portant délégation de signature à monsieur Christophe KERRERO, recteur de la région académique Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- VU** l'arrêté n° 2023-50-RRA du 25 août 2023 du recteur de la région académique Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Ile-de-France portant délivrance des cartes d'achat pour l'exécution des dépenses sur l'action 6 (service national universel) de l'UO régionale 163 « jeunesse et vie associative » ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 5 mai 2022 nommant madame Sandrine LANDES, attachée principale d'administration, cheffe de la division des affaires financières au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 1^{er} avril 2022 ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation est donnée à **madame Sandrine LANDES**, cheffe de la division des affaires financières, responsable du programme « cartes d'achat », pour la délivrance des cartes d'achat pour l'exécution des dépenses sur l'action 6 (service national universel) de l'unité opérationnelle régionale 163 « jeunesse et vie associative » dans la limite des plafonds de dépenses mentionnés dans le tableau présenté dans l'arrêté n° 2023-50-RRA du 25 août 2023 du recteur de région académique Ile-de-France.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 19 mai 2022.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 30 novembre 2023

La rectrice de l'académie de Créteil

Signé

Julie BENETTI

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2023-11-30-00003

Arrêté du 30 novembre 2023 portant délégation
de signature à madame Sandrine LANDES,
chefe de la division des affaires financières
(DAF) du rectorat de Créteil

Arrêté du 30 novembre 2023 portant délégation de signature à madame Sandrine LANDES, cheffe de la division des affaires financières (DAF) du rectorat de Créteil

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU** le code de l'éducation et notamment son article D. 222-20 ;
- VU** le code de la commande publique ;
- VU** le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les changements de résidence des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France, lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'État, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat ;
- VU** le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ;
- VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** le décret du 13 juillet 2023 nommant madame Julie BENETTI rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;
- VU** l'arrêté du 22 décembre 2022 relatif aux règles de la comptabilité budgétaire de l'Etat pris en application de l'article 54 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 12 juin 2018 affectant monsieur Emmanuel MONTFLORE, ingénieur d'études, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 14 octobre 2021 affectant madame Stella POTINO, attachée d'administration de l'État, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** les arrêtés du préfet de la région d'Ile-de-France n° 2023-07-18-00001 du 18 juillet 2023 portant délégation de signature à madame Julie BENETTI, rectrice de l'académie de Créteil, en matière de contrôle de légalité des établissements publics locaux d'enseignement rattachés à la région d'Ile-de-France dans le ressort de l'académie de Créteil et n° 2023-07-18-00002 du 18 juillet 2023 portant délégation de signature à madame Julie BENETTI, rectrice de l'académie de Créteil, en matière d'ordonnancement secondaire ;

- VU** l'arrêté du préfet de la région d'Ile-de-France n° 2023-11-22-00010 du 22 novembre 2023 portant délégation de signature à madame Julie BENETTI, rectrice de l'académie de Créteil, en matière d'ordonnancement secondaire sur le programme 354 « administration territoriale de l'Etat » au titre des dépenses d'occupation de la cité administrative de Melun ;
- VU** l'arrêté du recteur de la région académique Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités n° 2023-46-RRA du 24 juillet 2023 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire sur le programme n° 363 « Compétitivité » ;
- VU** l'arrêté du recteur de la région académique Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités n° 2023-068-RRA du 28 août 2023 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire sur le programme n° 362 « Ecologie » du Plan France Relance ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 9 juillet 2003 nommant madame Guenolla PFLIGER, adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 19 juin 2009 affectant madame Françoise ANNE, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 26 août 2010 nommant madame Francine BIKOUMOU, adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 26 juillet 2011 nommant madame Angélique BERENGER, adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 27 juin 2012 nommant monsieur Bernard HOUSSIN, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 11 juillet 2012 nommant madame Sylvia FEDER, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 26 août 2013 nommant madame Magali SAULDUBOIS, adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 10 juillet 2015 nommant madame Edwige CHAUMONT, adjointe administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 21 avril 2016 affectant madame Nicole ZALI, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 21 juillet 2021 nommant madame Amel BELAROUCI, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 30 août 2021 nommant madame Danièle MBOMBO MOKONDA, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 5 mai 2022 nommant madame Sandrine LANDES, attachée principale d'administration, cheffe de la division des affaires financières au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 1^{er} avril 2022 ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 25 juillet 2022 nommant madame Laurence DEMERY, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 1^{er} septembre 2022 ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 25 juillet 2022 nommant madame Sandrine MARGARY, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 1^{er} septembre 2022 ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 28 juillet 2022 nommant madame Yasmine TOUATI, adjointe administrative principale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 1^{er} septembre 2022 ;

- VU** l'arrêté rectoral en date du 9 juin 2023 affectant monsieur Olivier SIBILLAUD, attaché principal d'administration, au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 1^{er} juillet 2023 ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 18 juillet 2023 affectant madame Danielle CHAPUT, attachée d'administration hors classe, au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 28 août 2023 ;
- VU** l'arrêté rectoral en date du 4 septembre 2023 nommant monsieur Jérémy CREAC'H, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au rectorat de l'académie de Créteil à compter du 1^{er} septembre 2023 ;
- VU** l'attestation rectorale en date du 18 janvier 2023 nommant monsieur Emmanuel MONTFLORE, ingénieur d'études, adjoint à la cheffe de la division des affaires financières à compter du 1^{er} octobre 2022 ;
- VU** la décision du 11 décembre 2020 portant désignation des responsables de budget opérationnel de programme (BOP) et d'unités opérationnelles (UO) pour le programme 214 « soutien de la politique de l'éducation nationale » ;
- VU** la décision du 21 décembre 2020 portant désignation des responsables de budget opérationnel de programme (BOP) et d'unités opérationnelles (UO) pour le programme 150 « formations supérieures et recherche universitaire » ;
- VU** la convention en date du 3 novembre 2023 de délégation de gestion relative à l'exécution financière des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre du « Plan de relance » au titre de l'activité « continuité pédagogique » conclue entre la région académique Ile-de-France et l'académie de Créteil ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à **madame Sandrine LANDES**, cheffe de la division des affaires financières, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, les actes suivants :

- Exécution des décisions à caractère financier relevant des attributions d'ordonnateur secondaire du budget du ministère de l'éducation nationale, déléguées à la rectrice de l'académie de Créteil, par les arrêtés du préfet de la région d'Ile-de-France n° 2023-07-18-00001 du 18 juillet 2023 et n° 2023-11-22-00010 du 22 novembre 2023 susvisés ;
- Toutes pièces pour procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses relatives au programme 362 « Ecologie » du Plan France Relance dans la limite de l'enveloppe accordée à l'académie de Créteil et sur le territoire de l'académie ;
- Toutes pièces pour procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses relatives à l'activité « Continuité pédagogique » de l'unité opérationnelle 0363-MENJ-NUPA du programme plan de relance n° 363 « Compétitivité », dans la limite des appels à projets retenus pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, ayant fait l'objet d'une notification et sur le territoire de l'académie et dans les conditions précisées dans la convention conclue entre la région académique Ile-de-France et l'académie de Créteil dans le cadre du « Plan de relance », au titre de l'activité « continuité pédagogique » ;
- Exécution des décisions relatives au contrôle interne comptable.

Validation de tous les actes :

- validation d'engagements juridiques,
- certification du service fait,
- demandes de paiement,
- recettes non fiscales,
- rétablissement de crédits.

Signature des actes suivants :

- pièces justificatives des recettes et des dépenses,
- bons de commande,
- états de fin de gestion,

- états des frais de déplacement,
- états de régies d'avances et de recettes,
- indemnités spéciales d'éloignement,
- retraite additionnelle,
- congés bonifiés (dont les arrêtés d'ouverture de droit),
- frais de changement de résidence (dont les arrêtés d'ouverture de droit),
- actes relatifs à la gestion financière des personnels.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de madame Sandrine LANDES, délégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Emmanuel MONTFLORE**, adjoint à la cheffe de la division,
- **Mesdames Stella POTINO et Danielle CHAPUT et monsieur Olivier SIBILLAUD**, chefs de service, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, l'ensemble des actes de l'article 1.

ARTICLE 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de mesdames Sandrine LANDES, Stella POTINO et Danielle CHAPUT et de messieurs Emmanuel MONTFLORE et Olivier SIBILLAUD, délégation de signature est donnée à **mesdames Françoise ANNE, Amel BELAROUCI, Laurence DEMERY, Sylvia FEDER, Sandrine MARGARY, Danièle MBOMBO MOKONDA, Nicole ZALI et monsieur Jérémy CREAC'H** gestionnaires, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes suivants :

- validation d'engagements juridiques,
- certification du service fait,
- demandes de paiement,
- recettes non fiscales.

ARTICLE 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement de mesdames Sandrine LANDES, Stella POTINO et Danielle CHAPUT et de messieurs Emmanuel MONTFLORE et Olivier SIBILLAUD, délégation de signature est donnée pour la certification du service fait aux gestionnaires suivants :

- madame Françoise ANNE,
- madame Angélique BERENGER,
- madame Francine BIKOUMOU,
- madame Edwige CHAUMONT,
- monsieur Jérémy CREAC'H,
- madame Laurence DEMERY,
- madame Sylvia FEDER,
- monsieur Bernard HOUSSIN,
- madame Sandrine MARGARY,
- madame Danièle MBOMBO MOKONDA,
- madame Guenolla PFLIGER,
- madame Magali SAULDUBOIS,
- madame Yasmine TOUATI.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 19 juillet 2023.

ARTICLE 6 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 30 novembre 2023

La rectrice de l'académie de Créteil

Signé

Julie BENETTI

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2023-11-30-00006

Arrêté du 30 novembre 2023 portant délégation
de signature aux chefs d'établissements publics
publics locaux d enseignement de l académie
de Créteil



**Arrêté du 30 novembre 2023 portant délégation de signature aux chefs
d'établissements publics locaux d'enseignement de l'académie de Créteil**

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU** le code de l'éducation, et notamment l'article R. 911-89 ;
- VU** le code général de la fonction publique, et notamment les articles L. 822-2 et 822-3 ;
- VU** le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU** le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et ses établissements publics ;
- VU** le décret du 13 juillet 2023 nommant madame Julie BENETTI rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU** la liste des chefs des établissements nommés dans l'académie de Créteil en annexe ;

ARRETE

ARTICLE 1

Délégation de signature est donnée aux chefs d'établissements publics locaux d'enseignement à l'effet de signer les actes de gestion ayant trait :

- Aux congés de maladie pour les personnels titulaires, stagiaires et contractuels de leurs établissements ;
- Aux congés pour maternité ou pour adoption et au congé de paternité pour les personnels titulaires, stagiaires et contractuels de leurs établissements ;

ARTICLE 2

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 9 novembre 2021.

ARTICLE 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 30 novembre 2023

La rectrice de l'académie de Créteil

Signé

Julie BENETTI

Liste des chefs d'établissement 2023-2024

NOM	PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
ABAQUOY	FATIMA	COLLEGE GISELE HALIMI	IVRY SUR SEINE
ACHARD	MYRIAM	CLG ANATOLE FRANCE	DRANCY
AFCHAR	FARID	LP THEODORE MONOD	NOISY LE SEC
AFONSO	DAVID	CLG SAINT EXUPERY	NOISY LE GRAND
AFROUKH	MOHAMED	CLG RENE DESCARTES	TREMBLAY EN FRANCE
AGUIAR	CECILE	CLG JEAN DE BEAUMONT	VILLEMOMBLE
AGUINALIN	PHILIPPE	CLG JACQUES PREVERT	NOISY LE GRAND
AIT ELHANNA	MOHAMMED	LYC POLYV RENE CASSIN	LE RAINCY
ALESSANDRA	AURELIA	CLG JACQUES-YVES COUSTEAU	BUSSY ST GEORGES
ALMAGRIDA	CAMILLE	CLG PAUL KLEE	THIAIS
AMBLARD	EVELYNE	CLG RENE CASSIN	NOISY LE SEC
ANCHER	MARIE-CECILE	CLG HENRI MATISSE	CHOISY LE ROI
ANDRE	FREDERIC	CLG VICTOR HUGO	NOISY LE GRAND
ANNE	LUDOVIC	LYC GT CONDORCET	MONTREUIL
ANNE	LUDOVIC	LP CONDORCET	MONTREUIL
AOUN	AÏCHA	LYC POLYV HENRI SELLIER	LIVRY GARGAN
ARABI	SMAEL	LYC POLYV FERNAND LEGER	IVRY SUR SEINE
ARAUJO	BEATRICE	CLG JEAN PERRIN	VITRY SUR SEINE
ARMETTA	ANTON	CLG LE SEGRAIS	LOGNES
ARPHEXAD	PAULETTE	CLG BARBARA	STAINS
ARRAZAT	MICHEL	LYC POLYV LES PANNEVELLES	PROVINS
ARTAUD	XAVIER	LYC GT WOLFGANG AMADEUS MOZART	LE BLANC MESNIL
ATAALLAH	EBTICEM	CLG JEAN JAURES	VILLEPINTE
ATTARI	ALLEL	CLG JEAN-JACQUES ROUSSEAU	OTHIS
AUJARD	FLORIAN	LYC GT JEAN RENOIR	BONDY
AUJARD	FLORIAN	CLG JEAN RENOIR	BONDY
AYADI	HAYATT	LYC POLYV LEO LAGRANGE	BONDY
AZMI	RACHID	CLG THEODORE MONOD	GAGNY
AZRAN	MARIANNE	LYC POLYV PAULINE ROLAND	CHEVILLY LARUE
BABIN	DELPHINE	CLG HENRI-ROL-TANGUY	CHAMPIGNY SUR MARNE
BAERT	FREDERIQUE	CLG PARC FROT	MEAUX
BAHDENNA	FATIMA	CLG VAN GOGH	EMERAINVILLE
BALCAEN	NICOLAS	CLG IRENE ET FREDERIC JOLIOT CURIE	PANTIN
BALLOUARD	STEPHANIE	LP LINO VENTURA	OZOIR LA FERRIERE
BARAILHE	ERIC	CLG LES CAPUCINS	MELUN
BARTHELEMY	MARC	CLG AIME ET EUGENIE COTTON	LE BLANC MESNIL
BARTHOLUS	ANNE	CLG ERIC TABARLY	LES PAVILLONS SOUS BOIS
BAZEBES	VIRGINIE	CLG LOUIS PASTEUR	CRETEIL
BEAUPRES DE MONSALES	CHRISTIANE	CLG LA ROCHEFOUCAULD	LA FERTE SOUS JOUARRE
BECQUET	GILLES	LYC POLYV ANDRE MALRAUX	MONTEREAU-FAULT-YONNE
BEDANIAN	VALERIE	CLG MARAIS DE VILLIERS	MONTREUIL
BEKHTI	NAÏMA	CLG MARTHE GAUTIER	CHARNY
BEN AMOR	HENDA	CLG DANIEL FERY	LIMEIL BREVANNES
BEN HAJJOU	AZIZA	CLG MARCELIN BERTHELOT	MONTREUIL
BENACQUISTA	STEPHANIE	CLG ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	VINCENNES
BENAMARA	SYHAM	CLG MARTHE SIMARD	VILLEPARISIS

NOM	PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
BENARD	SANDRA	LYC GT GEORGE SAND	LE MEE SUR SEINE
BENHADRIA	KARIM	CLG ARETHA FRANKLIN	DRANCY
BENMOUSSA	GWLADYS	CLG JEAN DES BARRES	OISSERY
BERNE	MARIE-CHRISTINE	LYC GT VAN DONGEN	LAGNY SUR MARNE
BERNY	MARIA MADALENA	CLG PABLO NERUDA	GAGNY
BERRADHIA	MOHAMED	CLG HENRI CAHN	BRY SUR MARNE
BERTHELOT	PHILIPPE	LP JEAN-PIERRE TIMBAUD	AUBERVILLIERS
BERTHEUIL	CORINNE	CLG LE CHAMPIVERT	CROUY SUR OURCQ
BESANÇON	CELINE	LYC GT GEORGES CLEMENCEAU	VILLEMOMBLE
BEYLOT	JULIEN	CLG HONORE DE BALZAC	NEUILLY SUR MARNE
BEZZI	FAHRIDA	CLG PIERRE-ANDRE HOUEL	ROMAINVILLE
BILGIN	FATIH	CLG SIMONE VEIL	CHELLES
BILLAUD	PASCALE	CLG PIERRE BROSOLETTTE	VILLENEUVE SAINT GEORGES
BILLERACH	STEPHANE	LYC POLYV ROBERT SCHUMAN	CHARENTON LE PONT
BINET	LAURENCE	ERPD HENRI GEOFFROY	SAINT MAMMES
BLIN	CHRISTELLE	CLG GEORGE SAND	MOUROUX
BLUM	ERIC	LYC GT D'ARSONVAL	SAINT MAUR DES FOSSES
BOBIN	JÉAN-MICHEL	CLG PIERRE DE RONSARD	L'HAY LES ROSES
BOESCHLIN	CELINE	CLG TRAVAIL LANGEVIN	BAGNOLET
BOLLORE	PASCAL	LYC GT MARCELIN BERTHELOT	SAINT MAUR DES FOSSES
BONNAVAUD	CORINNE	CLG NICOLAS FOUQUET	MORMANT
BONNE	ISABELLE	CLG GEORGE SAND	CREGY LES MEAUX
BONNET	CHRISTOPHE	CLG CLEMENT GUYARD	CRETEIL
BONNIN	GREGORY	CLG LELORGNE DE SAVIGNY	PROVINS
BORJI	BEATRICE	CLG SAINT LOUIS	LIEUSAIN
BORNERT	CATHERINE	CLG LES BLES D'OR	BAILLY ROMAINVILLIERS
BORRELLI	STEPHANIE	CLG CONDORCET	MAISONS ALFORT
BOT	KHADIDJA	LP ARISTIDE BRIAND	LE BLANC MESNIL
BOUGRIOT	CHRISTOPHE	CLG ELSA TRIOLET	LE MEE SUR SEINE
BOUJADDI	MOHAMED	CLG DORVAL	ORLY
BOUQUINET	JEAN-MICHEL	CLG SIMONE VEIL	MANDRES LES ROSES
BOURDIN	CEDRIC	CLG JEAN CHARCOT	FRESNES
BOURGOU	LOTFI	LP SIMONE WEIL	PANTIN
BOURVIC	MARIE	CLG JULES VALLES	VITRY SUR SEINE
BOUTET	CHRISTOPHE	LYC GT EMILIE DU CHATELET	SERRIS
BOUVIER	ALAIN	LYC HONORE DE BALZAC	MITRY-MORY
BRUGGEMANN	RENAUD	CLG GERARD PHILIPPE	AULNAY SOUS BOIS
BRULTEY-RICHARD	ELISE	CLG LUCIE AUBRAC	MONTEVRAIN
BURLOT	MURIELLE	LYC GT GASTON BACHELARD	CHELLES
CAHOUR	MARIE-AGNES	CLG ARTHUR CHAUSSY	BRIE COMTE ROBERT
CAIJO	CORALIE	CLG EDOUARD HERRIOT	MAISONS ALFORT
CAILLE	BEATRICE	LYC GT EMILY BRONTE	LOGNES
CAILLE	MARIE-GEORGE	CLG ERIK SATIE	MITRY-MORY
CAMPOS	EMMANUEL	CLG ALBERT CAMUS	MEAUX
CANTUEL	LAURENT	LYC POLYV FRANCOIS ARAGO	VILLENEUVE SAINT GEORGES
CAPDEPONT	DAVID	CLG JEAN MOULIN	LA QUEUE EN BRIE
CARTIGNY	RICHARD	CLG LOUIS ARMAND	SAVIGNY LE TEMPLE
CARTON	CHRISTOPHE	LYC G FRANCOIS 1ER	FONTAINEBLEAU
CASSANO	FANNY	LYC POLYV CONDORCET	SAINT MAUR DES FOSSES
CATINOT	KAREN	CLG LA GRANGE DU BOIS	SAVIGNY LE TEMPLE

NOM	PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
CAUCHOIS	ESTELLE	CLG JULES FERRY	MAISONS ALFORT
CHALAND	BEATRICE	CLG DENE COURT	BOIS LE ROI
CHALEIX	PATRICIA	LYC GT HECTOR BERLIOZ	VINCENNES
CHALEIX	PATRICIA	CLG HECTOR BERLIOZ	VINCENNES
CHALQI	SALIMA	CLG SAMUEL PATY	VALENTON
CHALVET	JEAN-FRANÇOIS	LYC POLYV BLAISE PASCAL	BRIE COMTE ROBERT
CHAMBON	SOPHIE	CLG PIERRE BROSSOLETTE	LE PERREUX SUR MARNE
CHANE-WAI	SYLVIO	LP LE CHAMP DE CLAYE	CLAYE SOUILLY
CHANOZ	CECILE	LYC POLYV SONIA DELAUNAY	CESSON
CHANTOISEAU	ISABELLE	CLG ROSA BONHEUR	LE CHATELET EN BRIE
CHANTRY	CATHERINE	CLG FRANCOIS RABELAIS	VITRY SUR SEINE
CHARLON	SEBASTIEN	CLG PAUL LANGEVIN	MITRY-MORY
CHAUMERY	LAURENCE	CLG JEAN VIGO	EPINAY SUR SEINE
CHAUVE	VALERIE	CLG LUCIE AUBRAC	CHAMPIGNY SUR MARNE
CHAUVEAU	PHILIPPE	CLG CAMILLE PISSARRO	SAINT MAUR DES FOSSES
CHAUVET GAULTIER	TIFENN	LYC POLYV LA FAYETTE	CHAMPAGNE SUR SEINE
CHELOUAH	MUSTAPHA	CLG DU PARC	SUCY EN BRIE
CHELZA	MARIO	CLG CHRISTINE DE PISAN	AULNAY SOUS BOIS
CHERIF	KHEIRA	CLG LES TILLEULS	CLAYE SOUILLY
CHERRIER	DENIS	LYC POLYV ETIENNE BEZOUT	NEMOURS
CHEVALLIER	ALBIN	CLG MARIA CALLAS	COURTRY
CHEVAUCHE	AGNES	CLG PABLO NERUDA	STAINS
CHEVAUCHERIE	CATHERINE	CLG PAUL VALERY	THIAIS
CHEVREAU-GIBRAT	CHRISTELLE	CLG JEAN MACE	VILLENEUVE LE ROI
CHEVRIER	PATRICK	CLG EUGENE DELACROIX	ROISSY EN BRIE
CHIANALE	BORIS	LYC POLYV DE LA MARE CARREE	MOISSY CRAMAYEL
CHICHPORTICH	MAGALI	CLG STEPHANE MALLARME	FONTENAY TRESIGNY
CHOUAMI	NADIA	CLG PIERRE DE RONSARD	SAINT MAUR DES FOSSES
CISSE-BRIANTAIS	AMADOU	CLG ALFRED SISLEY	L'ILE SAINT DENIS
CLERGUE	THIERRY	CLG PIERRE ROUX	CHATEAU LANDON
CLERGUE	THIERRY	CLG EMILE CHEVALLIER	SOUPPES SUR LOING
COGNET	JEAN ROCH	CLG ROBERT DESNOS	ORLY
COGOLUEGNES	ODILE	CLG LANGEVIN WALLON	ROSNY SOUS BOIS
COHEN	RACHEL	CLG VICTOR HUGO	AULNAY SOUS BOIS
COLLENOT	STEPHANIE	CLG ANCEAU DE GARLANDE	ROISSY EN BRIE
CONSTANT	EMMANUEL	CLG FRANCOISE GIROUD	VINCENNES
CONTE	GUILLAUME	CLG DE LA PLEIADE	SEVRAN
CORNUET	STEPHANIE	CLG ROBERT BURON	NANDY
COROLLER	JEAN-MICHEL	CLG FRANÇOISE HÉRITIER	NOISY LE SEC
COSTECALDE	CLAIRE	LYC POLYV JEAN MOULIN	LE BLANC MESNIL
COTTIN	CHRISTOPHE	CLG LA PLAINE DES GLACIS	LA FERTE SOUS JOUARRE
CREMER-VAILLER	NATHALIE	CLG BLANCHE DE CASTILLE	LA CHAPELLE LA REINE
CYPRIA CELMA	CHRISTIANE	CLG MADELEINE RENAUD	SERRIS
DA COSTA	MARIE-LYNE	CLG MIRIAM MAKEBA	AUBERVILLIERS
DA COSTA	WEISA	CLG LUCIEN CEZARD	FONTAINEBLEAU
DA SILVA	MARIE-ANJES	LYC POLYV DE L'HORTICULTURE ET DU PAYSAGE JEANNE BARET	MONTREUIL
DABERT	THIERRY	LYC POLYV JEHAN DE CHELLES	CHELLES
DABERT	ELISABETH	CLG LOUIS ARAGON	TORCY
D'ABOVILLE	SOPHIE	CLG DE LA PYRAMIDE	LIEUSAIN
DAGNEAUX	JULIEN	CLG ALBERT CAMUS	ROSNY SOUS BOIS

NOM	PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
DAINESI	MARIE-LAURE	CLG EMILE ZOLA	CHOISY LE ROI
DAL CAPPELO	SABINE	CLG JEAN JAURES	SAINT OUEN
DANOUN	NATHALIE	CLG CLAUDE MONET	BUSSY ST GEORGES
DARD	FLORENT	CLG ROMAIN ROLLAND	IVRY SUR SEINE
DARQUIER	NICOLE	CLG GEORGES POLITZER	BAGNOLET
DAVID	ATHENA	LP DENIS PAPIN	LA COURNEUVE
DAVID	ATHENA	LP ARTHUR RIMBAUD	LA COURNEUVE
DAVID	LUCAS	LYC GT JACQUES AMYOT	MELUN
DAVID	LUCAS	CLG JACQUES AMYOT	MELUN
DE SAN LORENZO	CATHERINE	CLG JEAN CAMPIN	LA FERTE GAUCHER
DE SAULCES LARIVIERE	XAVIER	LYC POLYV RENE DESCARTES	CHAMPS SUR MARNE
DELBARY	GUYLENE	CLG JEAN-JACQUES ROUSSEAU	LE PRE ST GERVAIS
DELERUE-PHILIPPEAU	LAURENT	CLG LES TOURNELLES	VILLIERS SAINT GEORGES
DELFAU	EVELYNE	LYC POLYV NICOLAS-JOSEPH CUGNOT	NEUILLY SUR MARNE
DELIAVAL	FABRICE	CLG FRANCOIS VILLON	SAINT FARGEAU PONTIERRY
DENOMME	LAURENT	LYC GT JEAN MOULIN	TORCY
DEOUS	NICOLAS	CLG CAMILLE CLAUDEL	VILLEPINTE
DEPREZ	LAURENT	LYC POLYV FREDERIC JOLIOI CURIE	DAMMARIE LES LYS
DESESTRET-MAZARD	ISABELLE	CLG EVARISTE GALOIS	EPINAY SUR SEINE
DESLANDRES	PHILIPPE	LYC GT FRANCOIS COUPERIN	FONTAINEBLEAU
DESPIN-HIRLIMANN	MARIE-HELENE	LYC POLYV PIERRE DE COUBERTIN	MEAUX
DEUVE	CHRISTINE	LYC POLYV JEAN ROSTAND	VILLEPINTE
DEVILLERS-BRAUN	VALERY	CLG JOSEPHINE BAKER	SAINT OUEN
DINARQUE	CHRISTELLE	CLG EUGENE CHEVREUL	L'HAY LES ROSES
DJAFFAR	NAJOIE	CLG CLAUDE DEBUSSY	AULNAY SOUS BOIS
DJE	EVE	CLG ADOLPHE CHERIOUX	VITRY SUR SEINE
DMINGOU-RIEHL	CAROLE	CLG PIERRE DE MONTEREAU	MONTEREAU-FAULT-YONNE
DORGERE	RALPH	CLG MOLIERE	CHENNEVIERES SUR MARNE
DOUCHAIN	ANNE	CLG LES CREUSOTTES	VILLENEUVE SUR BELLOT
DOUZI KHOULDI	AIDA	CLG JOLIOI CURIE	STAINS
DRAME	MAMADOU	CLG DU CENTRE AIME CESAIRE	VILLEJUIF
DRIDI	SOPHIE	LYC POLYV ADOLPHE CHERIOUX	VITRY SUR SEINE
DUBOIS	ANNIE CLAUDINE	CLG NICOLAS DE STAEL	MAISONS ALFORT
DUBOIS	LOÏC	CLG SOLVEIG ANSPACH	MONTREUIL
DUBOIS	SANDRINE	CLG MONTHETY	PONTAULT-COMBAULT
DUCASTAING	AGNES	CLG GROUPE ANATOLE-FRANCE	LES PAVILLONS SOUS BOIS
DUPUCH	OLIVIER	CLG JEAN LURCAT	SAINT DENIS
DURET	HELENE	CLG PIERRE WECZERKA	CHELLES
DURET	CHRISTINE	CLG DESCARTES	LE BLANC MESNIL
DUROUDIER	CHRISTOPHE	CLG DE LATTRE	LE PERREUX SUR MARNE
DZIUBA	BERTRAND PASCAL	CLG JEAN ROSTAND	BRAY SUR SEINE
EKETE	LEON	CLG EUGENE CARRIERE	GOURNAY SUR MARNE
EL GHALI	DONYA	CLG JEAN VILAR	VILLETANEUSE
ELAMEZOK BLIN	FRANCK	CLG JEAN MOULIN	MONTREUIL
ERICHOT	NICOLE	CLG LUCIE AUBRAC	LIVRY GARGAN
ERIPRET	MYRIAM	LP BENJAMIN FRANKLIN	LA ROCHETTE

NOM	PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
ERRACHIDI	KARIMA	CLG JEAN MOULIN	NEUILLY PLAISANCE
ESPOSITO (BOUCHER)	RAPHAELLE	CLG DU FORT	SUCY EN BRIE
ETOURNEAU	CAMILLE	CLG JEAN-BAPTISTE VERMAY	TOURNAN EN BRIE
EUDES	FABIEN	LYC GT JEAN JAURES	MONTREUIL
EUDES	FABIEN	CLG JEAN JAURES	MONTREUIL
FACCENDA	ALINE	LYC POLYV MAXIMILIEN PERRET	ALFORTVILLE
FALGUERA	DAVID	LP ARMAND GUILLAUMIN	ORLY
FARJON	VINCENT	CLG DIDEROT	AUBERVILLIERS
FARJON	VINCENT	LYC POLYV D'ALEMBERT	AUBERVILLIERS
FAUCONNIER	SABINE	CLG DE LA VALLEE	AVON
FAURE	THIERRY	LYC POLYV CHARLES DE GAULLE	LONGPERRIER
FAVIER	DOMINIQUE	LYC POLYV DE COULOMMIERS	COULOMMIERS
FENICHE	KHIRA	CLG JEAN-BAPTISTE COROT	LE RAINCY
FERRARI	CORINNE	CLG GEORGES BRASSENS	SAINT MARD
FERRAZ	MANUELA	CLG JEAN JAURES	MONTFERMEIL
FERRIER	EDUARDO	CLG ROMAIN ROLLAND	TREMBLAY EN FRANCE
FICARA	VALERIE	LYC GT MARTIN LUTHER KING	BUSSY ST GEORGES
FICHAUX	EMMANUELLE	CLG LOUISE MICHEL	FAREMOUTIERS
FISCHER	GUILLAUME	CLG LES CLOSEAUX	RUNGIS
FIX	NICOLAS	LYC GT PABLO PICASSO	FONTENAY SOUS BOIS
FLORET	LIANE	CLG BLAISE CENDRARS	BOISSY ST LEGER
FONKING	EMMANUEL	CLG ROBERT DOISNEAU	CLICHY SOUS BOIS
FONT Y BOSCH	CATHERINE	LYC GT JEAN ZAY	AULNAY SOUS BOIS
FONTAINE	CHRISTOPHE	CLG VICTOR HUGO	CRETEIL
FORTIN	PASCAL	LP ANTONIN CAREME	SAVIGNY LE TEMPLE
FOSES	AURELIEN	CLG CHRISTINE DE PISAN	PERTHES
FOUBERT	CHRISTOPHE	LYC GT HENRI MOISSAN	MEAUX
FOUQUET	CAROLE	LYC POLYV LOUIS ARMAND	NOGENT SUR MARNE
FRAIOLI	STEPHANE	LYC POLYV LEONARD DE VINCI	MELUN
FRANÇOIS	THIERRY	LYC POLYV ANTOINE DE SAINT EXUPERY	CRETEIL
FROMENTIN	CECILE	CLG NICOLAS BOILEAU	CHENNEVIERES SUR MARNE
GAHETE	DJIBRIL	CLG ROMAIN ROLLAND	CLICHY SOUS BOIS
GALLERAND	REGIS	LYC GT VOILLAUME	AULNAY SOUS BOIS
GALLERAND	REGIS	LP VOILLAUME	AULNAY SOUS BOIS
GAMER	KARINE	CLG ELSA TRIOLET	SAINT DENIS
GARCIA	ROSENDO	CLG GERMAINE TILLION	LIVRY GARGAN
GARCIA-RECIO	EDOUARDO	CLG LOUIS BRAILLE	ESBLY
GASSA	AICHA	CLG JEAN-PIERRE TIMBAUD	BOBIGNY
GASTINEAU	FRANCK	LYC POLYV MARCEL CACHIN	SAINT OUEN
GAUTHIER	FREDERIC	LP VAL DE BIEVRE	GENTILLY
GAVARD	ANNE-MARIE	CLG STEPHANE HESSEL	SAINT GERMAIN SUR MORIN
GAY	FREDERIC	LYC POLYV FRANCOIS MANSART	SAINT MAUR DES FOSSES
GEORGELIN AIDINIAN	DANIELE	CLG VICTOR SCHOELCHER	TORCY
GIACOBBI	PHILIPPE	LYC POLYV CHRISTOPHE COLOMB	SUCY EN BRIE
GIRARD	STEPHANE	LYC GT HENRI WALLON	AUBERVILLIERS
GIRARD	STEPHANE	CLG HENRI WALLON	AUBERVILLIERS
GIRONDEAU (CHOINARD)	FRANCK	CLG DIDIER DAURAT	LE BOURGET

NOM	PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
GLOMERON	CHRISTIAN	LYC POLYV EUGENE DELACROIX	DRANCY
GLOMERON	CHRISTIAN	LYC POLYV PAUL LE ROLLAND	DRANCY
GLOWACKI	FRANTZ	CLG FREDERIC CHOPIN	MELUN
GOBETTI	DOMINIQUE	LYC GT JACQUES FEYDER	EPINAY SUR SEINE
GODARD	CORINNE	CLG MARIE LAURENCIN	OZOIR LA FERRIERE
GRAGNIC	FLORENT	CLG BEAU SOLEIL	CHELLES
GRAND	PIERRE	CLG INTERNATIONAL	NOISY LE GRAND
GRAND	PIERRE	LYC POLYV INTERNATIONAL DE L'EST PARISIEN	NOISY LE GRAND
GREEN	RICHARD	LP AUGUSTE PERDONNET	THORIGNY SUR MARNE
GRENTE	JEREMY	CLG ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	ORMESSON SUR MARNE
GRISON	LORRAINE	CLG LEON JOUHAUX	LIVRY GARGAN
GUERET	NELLY	CLG ALFRED SISLEY	MORET SUR LOING
GUEROULT LORENZINI	ISABELLE	LYC POLYV EUGENIE COTTON	MONTREUIL
GUIGO CRENN	MURIEL	LP LA SOURCE	NOGENT SUR MARNE
GUIGUE	ARNAUD	LYC GT LOUISE MICHEL	BOBIGNY
GUILBERT	NICOLAS	CLG PABLO NERUDA	PIERREFITTE SUR SEINE
GUILLARD	MARC	LYC GT FLORA TRISTAN	NOISY LE GRAND
GUILLAUMAT	BLANDINE	CLG LE PARC	AULNAY SOUS BOIS
GUILLAUME	MARIE-HELENE	CLG DE LA DHUIS	NANTEUIL LES MEAUX
GUILLIEN	NATHALIE	CLG JEAN LURCAT	VILLEJUIF
GUINDOLET	DOMINIQUE	CLG L'ARCHE GUEDON	TORCY
GUINIER	MARLENE	LYC GT PAUL ELUARD	SAINT DENIS
GUSTAVE-LAURENT	LAURENCE	CLG LOUISE MICHEL	CLICHY SOUS BOIS
HACHEMI	LAURENT	CLG ANDRE MALRAUX	MONTEREAU-FAULT-YONNE
HAEGENAUER	JULIEN	CLG GUSTAVE MONOD	VITRY SUR SEINE
HAMAMI	FATIMA	CLG SIMONE DE BEAUVOIR	CRETEIL
HASSANI	DALILA	CLG GUSTAVE COURBET	ROMAINVILLE
HERRMANN	LILIAN	LYC G INTERNAT D'EXCELLENCE DE SOURDUN	SOURDUN
HOLMES	MYRIAM	CLG JULES FERRY	VILLENEUVE SAINT GEORGES
HONORE	RICHARD	CLG CHARLES PEGUY	VERNEUIL L ETANG
HORCH	YAMIN	CLG JEAN JAURES	PANTIN
HOUDECEK	STEPHANIE	CLG PAUL ELUARD	BONNEUIL SUR MARNE
HOURT	MICHEL	CLG MON PLAISIR	CRECY LA CHAPELLE
HUME	ANNE-ANDREE	CLG HIPPOLYTE REMY	COULOMMIERS
IANNUZZI	BRIGITTE	LP CAMILLE CLAUDEL	VITRY SUR SEINE
JABEUR	YOUSSEF	CLG PIERRE ET MARIE CURIE	VILLIERS SUR MARNE
JACOMINO	ERIC	CLG NELSON MANDELA	CHAMPIGNY SUR MARNE
JANDOT	LUDOVIC	CLG SIMONE VEIL	AULNAY SOUS BOIS
JEUNE	MAXIME	CLG EDMOND NOCARD	SAINT MAURICE
JOHNEN	PASCALE	CLG GABRIEL PERI	AUBERVILLIERS
JOSEPH-ANGELIQUE	ALAIN	CLG ALBERT CRON	LE KREMLIN BICETRE
JOURNEE	AURELIE	LP ALFRED COSTES	BOBIGNY
JOURNEE	AURELIE	LYC POLYV ANDRE SABATIER	BOBIGNY
JUSTIN	GENEVIEVE	CLG PLAISANCE	CRETEIL
KEBOUCHI BERRIER	CELINE	CLG JEAN DE LA FONTAINE	LE MEE SUR SEINE
KIEKEN	HELENE	CLG JEAN-BAPTISTE CLEMENT	DUGNY
KOITA	FOULEYEMATOU	CLG JEAN MOULIN	AUBERVILLIERS
KPATINDE	MARYLINE	CLG JULES VALLES	CHOISY LE ROI

NOM	PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
KREBIS	JAMILA	LYC GT GUSTAVE EIFFEL	GAGNY
LA MACHE	MATHILDE	CLG IQBAL MASIH	SAINT DENIS
LABONNE	CEDRIC	CLG FERNANDE FLAGON	VALENTON
LACOMBE	VALERIE	CLG VASCO DE GAMA	SAINT PIERRE LES NEMOURS
LACROIX	MARIE-CLAIRE	CLG JEAN ZAY	BONDY
LACROSSE	CECILE	CLG DORA MAAR	SAINT DENIS
LADRIERE	CELINE	LYC GT GALILEE	COMBS LA VILLE
LAFFARGUE	BERNARD	CLG LES MOUSSEAUX	VILLEPINTE
LAFORGE	ALEXIA	CLG PAUL PAINLEVE	SEVRAN
LAGET	NATHALIE	CLG ANTOINE DE SAINT EXUPERY	FRESNES
LAGIERE	VALERIE	CLG PAUL ELUARD	MONTREUIL
LAINÉ	PIERRICK	LYC POLYV CHARLOTTE DELBO	DAMMARTIN EN GOELE
LAMANDE	STEPHANIE	CLG PAUL BERT	CACHAN
LANGONET	ALEXANDRE	CLG JEAN MOULIN	PONTAULT-COMBAULT
LAPIERRE	ERIC	CLG VICTOR DURUY	FONTENAY SOUS BOIS
LAPLACE	LAURENT	CLG JEAN VILAR	VERT SAINT DENIS
LARGERON	MATTHIEU	CLG JEAN LOLIVE	PANTIN
LAROUSSE-ROUIBATE	ABDEL-NASSER	CLG GEORGES POLITZER	MONTREUIL
LAURENT	PATRICIA	EREA STENDHAL	BONNEUIL SUR MARNE
LAURENT	PATRICIA	CLG WILLY RONIS	CHAMPIGNY SUR MARNE
LAURENT	JEAN-MARC	CLG ROBERT DOISNEAU	DAMMARTIN LES LYS
LE BOETTE	GHISLAIN	CLG LOUIS PASTEUR	VILLEJUIF
LE GAC	CORINNE	LYC POLYV JACQUES BREL	CHOISY LE ROI
LE PAIH-BANAK	FREDERIQUE	CLG ROLAND GARROS	VILLENEUVE SAINT GEORGES
LEBAS	HELENE	LYC POLYV FRANCOIS RABELAIS	DUGNY
LEBOEUF	SEBASTIEN	LYC POLYV PAUL DOUMER	LE PERREUX SUR MARNE
LECOEUR	SOPHIE	CLG JACQUES PREVERT	REBAIS
LEFORESTIER	ISABELLE	LYC POLYV JOHANNES GUTENBERG	CRETEIL
LEFORT	MARC	CLG DE L'EUROPE	DAMMARTIN EN GOELE
LEGER	STEPHANE	LYC POLYV SIMONE VEIL	NOISIEL
LEMAIRE	CECILE	CLG JOSEPH LAKANAL	VITRY SUR SEINE
LENOBLE	VALERY	LYC GT EUGENE DELACROIX	MAISON S ALFORT
LEON Y BARELLA	LAURE	CLG HENRI BARBUSSE	SAINT DENIS
LEOPOLDIE	KARYN	CLG FERNAND GREGH	CHAMPAGNE SUR SEINE
LIBERT	LAURENCE	LYC POLYV URUGUAY FRANCE	AVON
LIONNET	PASCAL	CLG PIERRE BROSSOLETTE	MELUN
LLITERAS	ERIC	CLG GUSTAVE COURBET	PIERREFITTE SUR SEINE
LONGUEVALLE	CHRISTOPHE	LP JEAN MACE	CHOISY LE ROI
LORANT-ZOEL	ANNE-CAROLINE	LYC GT ROMAIN ROLLAND	IVRY SUR SEINE
LOUAZEL	PIERRE	LYC GT ALBERT SCHWEITZER	LE RAINCY
LOUBAT	LAETITIA	LYC POLYV LUCIE AUBRAC	PANTIN
LULIN	SARRAH	CLG JACQUELINE DE ROMILLY	MAGNY LE HONGRE
MAATOUK	HASSAN	LP MICHELET	FONTENAY SOUS BOIS
MACHAVOINE-VEAU	CYRIL	CLG LE BOIS DE L'ENCLUME	TRILPORT
MAHEO	THIERRY	EREA LEOPOLD BELLAN	CHAMIGNY
MAILLET	VIRGINIE	LP HELENE BOUCHER	TREMBLAY EN FRANCE
MAILLIET	JEAN-FRANÇOIS	CLG RENE GOSCINNY	VAIRES SUR MARNE
MAITRET	THOMAS	CLG HENRI DUNANT	MEAUX

NOM	PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
MAKHOLOUK	ABDERRAHIM	CLG DU MONTOIS	DONNEMARIE DONTILLY
MALMBERG	NATHALIE	LYC POLYV GUILLAUME BUDE	LIMEIL BREVANNES
MALOSSE MICHEA	ISABELLE	LYC POLYV SIMONE SIGNORET	VAUX LE PENIL
MALOT	SONIA	CLG GEORGES BRASSENS	BRIE COMTE ROBERT
MARAVAL	JULIEN	LYC POLYV DE CACHAN	CACHAN
MARAVAL	SABAH	CLG LOUIS BLANC	SAINT MAUR DES FOSSES
MARCELIN	ALEXANDRE	CLG MARCEL CACHIN	LE BLANC MESNIL
MARCHAL	JEROME	CLG EVARISTE GALOIS	SEVRAN
MARGANTIN	JEAN-BAPTISTE	CLG PIERRE DE GEYTER	SAINT DENIS
MARINO	SERGE	CLG GISÈLE HALIMI	AUBERVILLIERS
MARLIN	STEPHANE	LYC GT CAMILLE CLAUDEL	PONTAULT-COMBAULT
MARMET	STEPHANE	CLG HENRI IV	VAUJOURS
MARQUEZ	VERONIQUE	LYC G EDOUARD BRANLY	NOGENT SUR MARNE
MARQUEZ	VERONIQUE	CLG EDOUARD BRANLY	NOGENT SUR MARNE
MARSIL	CLAIRE	CLG JULES VERNE	PROVINS
MARTINEZ	UGO	CLG MARIE CURIE	LES LILAS
MARTINEZ	JULIEN	CLG JANUSZ KORCZAK	LIMEIL BREVANNES
MARTINEZ	ALEXIS	LYC POLYV THIBAUT DE CHAMPAGNE	PROVINS
MASINA	VIRGINIE	CLG JOSETTE ET MAURICE AUDIN	VITRY SUR SEINE
MASSONNET	BEATRICE	CLG MICHELET	SAINT OUEN
MAUJEAN	LOÏC	LP JACQUES PREVERT	COMBS LA VILLE
MAZOUZ	LOUISA	LP LOUISE MICHEL	EPINAY SUR SEINE
MAZUE-BONIN	SYLVIE	CLG HENRI BARBUSSE	ALFORTVILLE
MEDINA	JACQUES	LP GABRIEL PERI	CHAMPIGNY SUR MARNE
MERAKCHI	KARIM	CLG LA COURTILLE	SAINT DENIS
MERCERON	VALERIE	CLG PASTEUR	VILLEMOMBLE
MERLET	THIERRY	LYC GT MARCELIN BERTHELOT	PANTIN
MERLINI	MARIE LINE	CLG JACQUELINE DE ROMILLY	LE BLANC MESNIL
MEUNIER	PATRICIA	LP LOUIS LUMIERE	CHELLES
M'HAMDI	RADOUANE	LYC GT ANDRE BOULLOCHÉ	LIVRY GARGAN
MICHEL	ALINE	LP MADELEINE VIONNET	BONDY
MICHEL	JEAN-SEBASTIEN	CLG MADAME DE LA FAYETTE	COULOMMIERS
MICHEL MEIMOUN	EMMA	CLG JACQUES OFFENBACH	SAINT MANDE
MIGUET	SEBASTIEN	CLG MARCEL RIVIERE	LAGNY SUR MARNE
MILOVANOVIC	ANTOINE	LYC GT LE CORBUSIER	AUBERVILLIERS
MOISSI	DJAMBAE	CLG GUY MOQUET	VILLEJUIF
MONDIES	CHRISTOPHE	LYC POLYV MARIANNE	VILLENEUVE LE ROI
MONDIES	CHRISTOPHE	CLG CHRISTIANE DESROCHES NOBLECOURT	VILLENEUVE LE ROI
MONNIN	NATHALIE	LP FREDERIC BARTHOLDI	SAINT DENIS
MORALES	CHRISTINE	CLG LES PRUNAIS	VILLIERS SUR MARNE
MORALLI	SUZEL-LISE	CLG PABLO PICASSO	MONTFERMEIL
MORAND	ERWAN	LYC POLYV ROSA PARKS	SAINT DENIS
MOREAU	PATRICK	CLG INTERNATIONAL	FONTAINEBLEAU
MORFAN	SERGE	LYC POLYV MONTALEAU	SUCY EN BRIE
MOSTEFAOUI	KHADIDJA	CLG ROSA LUXEMBURG	AUBERVILLIERS
MOUFFRON	YVES	CLG RENE BARTHELEMY	NANGIS
MOUGHAMIR	NADIA	CLG MARIE CURIE	PROVINS
MOURONT	BAPTISTE	CLG LIBERTE	CHEVILLY LARUE
MOUTEL	HEIDRUN	CLG LA BOETIE	MOISSY CRAMAYEL
MOYSAN	VIRGINIE	LYC GT OLYMPE DE GOUGES	NOISY LE SEC

NOM	PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
MOYSAN	VIRGINIE	CLG OLYMPE DE GOUGES	NOISY LE SEC
MULLER	VINCENT	CLG NELSON MANDELA	LE BLANC MESNIL
NAHAR	MOHAMED	LYC GT GERMAINE TILLION	LE BOURGET
NDIAYE	MADIOP-MALICK	LYC POLYV EVARISTE GALOIS	NOISY LE GRAND
NEBBAK	VALERIE	CLG LA GUINETTE	VILLECRESNES
NICOLAS	CORINE	CLG LIBERTE	DRANCY
NICOLAS	PHILIPPE	LYC GT CHARLES LE CHAUVE	ROISSY EN BRIE
NICOLINO	CLAUDINE	CLG PAUL ELUARD	MONTEREAU-FAULT-YONNE
NIMESKERN	LAURENT	LYC POLYV FREDERIC MISTRAL	FRESNES
NIVET	HUGUES	CLG VICTOR HUGO	CACHAN
NIZOU	MARC	LYC POLYV DU GUE A TRESMES	CONGIS SUR THEROUANNE
NYOBE	NATHALIE	LYC POLYV PAUL BERT	MAISONS ALFORT
ORDONEZ	PIERRE	CLG HENRI WALLON	IVRY SUR SEINE
OUD	ANNE	LYC POLYV LANGEVIN-WALLON	CHAMPIGNY SUR MARNE
OUZOULIAS	SANDRINE	CLG BEAUMARCHAIS	MEAUX
PACK	BRICE	CLG LES CITES UNIES	COMBS LA VILLE
PAIRE	FRANCK	CLG LE MOULIN A VENT	THORIGNY SUR MARNE
PALLARD	DAMIEN	CLG CLOS SAINT VINCENT	NOISY LE GRAND
PASPIRE	GINA	CLG PIERRE SEMARD	DRANCY
PASTOR	GUY	LYC GT JEAN VILAR	MEAUX
PATENERE	CARINE	LP GUSTAVE EIFFEL	VARENNES SUR SEINE
PATOLE	MARIE-BRIGITTE	CLG DE L'EUROPE	CHELLES
PATREAU	JEAN-MARC	CLG ELSA TRIOLET	VARENNES SUR SEINE
PAVARD	THIERRY	CLG LAVOISIER	PANTIN
PAYS	SYLVAIN	CLG ELSA TRIOLET	CHAMPIGNY SUR MARNE
PECCEU	MIREILLE	CLG ROBESPIERRE	EPINAY SUR SEINE
PECH	SYLVAIN	CLG DES REMPARTS	ROZAY EN BRIE
PECOUD	VALERIE	CLG BROSSOLETTE	BONDY
PEPINSTER	SABINE	EREA FRANCOIS CAVANNA	NOGENT SUR MARNE
PERIER-SCHIANO	AGNES	LYC POLYV EUGENE HENAFF	BAGNOLET
PEROZENI-RAVIER	LAETITIA	LYC POLYV JEAN MACE	VITRY SUR SEINE
PEYRONNEAUD	GERALDINE	CLG LA CERISAIE	CHARENTON LE PONT
PHAETON	JACQUELINE	CLG ROGER MARTIN DU GARD	EPINAY SUR SEINE
PICARDA	DANIEL	CLG LE LUZARD	NOISIEL
PICHERIE	ALEX	LYC POLYV PAUL ROBERT	LES LILAS
PIETTE	ISABELLE	CLG GEORGES POLITZER	DAMMARIE LES LYS
PINCHON	INGRID	CLG LEONARD DE VINCI	SAINTE THIBAUT DES VIGNES
PLUVINAGE	CEDRIC	LYC POLYV MAURICE UTRILLO	STAINS
POINCET	PAULINE	LYC POLYV LIBERTE	ROMAINVILLE
PONTABRY	MARIANNE	CLG GEORGES BRASSENS	SEVRAN
POPHILLAT	CHANTAL	CLG JACQUES PREVERT	NOISY LE SEC
PORTE	YANNICK	CLG REPUBLIQUE	BOBIGNY
PORTIER	LAURENCE	LYC POLYV ALFRED NOBEL	CLICHY SOUS BOIS
POULARD	JEAN-MARC	CLG AMEDEE LAPLACE	CRETEIL
POUMIER	MICHELE	CLG JEAN MACE	FONTENAY SOUS BOIS
POUSSET	ERIC	CLG FRANCINE FROMOND	FRESNES
PUSTETTO	NOËL	CLG JACQUES MONOD	VILLEPARISIS
QUESTEL	ISABELLE	CLG LE VIEUX CHENE	CHESSY
QUILFEN	JEAN-FRANÇOIS	CLG LES AULNES	COMBS LA VILLE
QUINET	NATHALIE	CLG ALBERT CAMUS	LE PLESSIS TREVISE

NOM	PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
RABAZA	ERIC	LYC POLYV LOUISE MICHEL	CHAMPIGNY SUR MARNE
RABUILLE	GERALDINE	CLG PARC DES TOURELLES	CLAYE SOUILLY
RAMIER	MARINA	CLG HENRI IV	MEAUX
RAMON	HELENE	CLG EDOUARD HERRIOT	LIVRY GARGAN
RANUCCI	SEBASTIEN	LYC POLYV MARX DORMOY	CHAMPIGNY SUR MARNE
RAOUL-REA	BLANDINE	CLG JEAN MOULIN	CHEVILLY LARUE
RATHOUIN	BEATRICE	CLG MADAME DE SEVIGNE	GAGNY
REGNIER	HELENA	CLG PIERRE CURIE	BONDY
REGNIER LELONG	VALERIE	CLG CONDORCET	PONTAULT-COMBAULT
REINA	STEPHANE	LYC POLYV EDOUARD BRANLY	CRETEIL
REMOND	STEPHANIE	CLG GERARD PHILIPPE	VILLEPARISIS
REYDY	DOMINIQUE	CLG GEORGES BRASSENS	SANTENY
REYNIER	JEAN-HENRI	LYC POLYV LEONARD DE VINCI	TREMBLAY EN FRANCE
REZANA	NADIA	LYC POLYV HENRI BECQUEREL	NANGIS
RIBES	SYLVIE	CLG ARTHUR RIMBAUD	NEMOURS
RIBES	SYLVIE	CLG HONORE DE BALZAC	NEMOURS
RICARD	DAVID	CLG CAMILLE SAINT SAENS	LIZY SUR OURCQ
RICHEN	CHRISTINE	CLG JEAN CHARCOT	JOINVILLE LE PONT
RICHEN	CHRISTINE	CLG ECOLE DECROLY	SAINT MANDE
RIEU	PATRICIA	CLG COLONEL ARNAUD BELTRAME	VULAINES SUR SEINE
RIFFAUD	ISABELLE	CLG AUGUSTE DELAUNE	BOBIGNY
RIVIERE	HERVE	CLG JULES FERRY	VILLENEUVE LE ROI
ROBERT	NICOLAS	CLG LENAIN DE TILLEMONT	MONTREUIL
ROCHE	SOPHIE	CLG LE GRAND PARC	CESSON
RODRIGUEZ	STEPHANIE	CLG LUCIE AUBRAC	VILLETANEUSE
ROLAND	WILFRID	LYC GT GUILLAUME APOLLINAIRE	THIAIS
ROLLAND-GUILLAUME	FAUSTINE	CLG JULES FERRY	JOINVILLE LE PONT
ROLO	FRANCIS	CLG NICOLAS TRONCHON	SAINT SOUPPLETS
ROMANOW DIT ROMAN	PATRICK	LYC GT SAMUEL BECKETT	LA FERTE SOUS JOUARRE
ROMDHANE	MONIA	CLG LOUIS ISSAURAT	CRETEIL
ROOSEN	CELINE	CLG GERARD PHILIPPE	OZOIR LA FERRIERE
ROSINEL	BRUNO	CLG PIERRE SEMARD	BOBIGNY
ROTIN	CORINNE	CLG HENRI SELLIER	BONDY
ROUCH	LAURENCE	CLG AMEDEE DUNOIS	BOISSY ST LEGER
ROUGIER	BRUNO	LYC POLYV CLEMENT ADER	TOURNAN EN BRIE
ROUSSEAU	PASCAL	CLG JEAN WIENER	CHAMPS SUR MARNE
ROUX	FLORIANE	LYC POLYV LA TOUR DES DAMES	ROZAY EN BRIE
ROVELAS	MARC	CLG JACQUES PREVERT	LORREZ LE BOCAGE PREAUX
ROZEN	BARBARA	LYC POLYV JOSEPHINE BAKER	PIERREFITTE SUR SEINE
RUBIRA	NATHALIE	CLG ALBERT CAMUS	NEUILLY SUR MARNE
RUSE	CYBELE AGNES	LYC GT CHARLES DE GAULLE	ROSNY SOUS BOIS
RUSIN	JACQUES	LYC POLYV LEON BLUM	CRETEIL
SAFFAR	ISABELLE	LP GOURDOU-LESEURRE	SAINT MAUR DES FOSSES
SAIDI	NAJET	CLG JEAN PERRIN	LE KREMLIN BICETRE
SAMB	MYRIAM	CLG PAUL BERT	DRANCY
SANCHEZ	MICHAEL	CLG ANNE FRANK	BUSSY ST GEORGES
SANOGO	SONIA	COLLEGE JEANNE BONNARDEL-BEGUIN	MOUSSY LE NEUF
SAOUCCHA	AZZEDDINE	LYC POLYV BLAISE PASCAL	VILLEMOMBLE

NOM	PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
SAPINA	JOELLE	CLG ARMAND LANOUX	CHAMPS SUR MARNE
SARRAZIN	NATHALIE	CLG FEDERICO GARCIA LORCA	SAINT DENIS
SAUR	FREDERIC	CLG PABLO NERUDA	AULNAY SOUS BOIS
SAUR	FABIENNE	CLG JEAN JAURES	BROU SUR CHANTEREINE
SAVARD	LAURENCE	CLG DULCIE SEPTEMBER	ARCUEIL
SCHIANO	PHILIPPE	LYC POLYV SUGER	SAINT DENIS
SEBILLE	CHRISTELE	CLG GEORGES BRAQUE	NEUILLY SUR MARNE
SEKULA (CLERIN)	VALERIE	CLG LA MAILLIERE	LOGNES
SI AMER	PHILIPPE	CLG LE PARC	SAINT MAUR DES FOSSES
SIERPINSKI	LUCIEN	CLG RAYMOND POINCARÉ	LA COURNEUVE
SINNIG	VIOLETTE	LYC POLYV AUGUSTE BLANQUI	SAINT OUEN
SLIMANI	FATIMA	CLG FREDERIC ET IRENE JOLIOT CURIE	FONTENAY SOUS BOIS
SNAKKERS	NATHALIE	CLG LES HYVERNEAUX	LESIGNY
SOIGNEUX	MICKAEL	CLG MARIE-AMELIE LE FUR	COUBERT
SOKOUDJOU	OLIVIA	CLG PIERRE RONSARD	TREMBLAY EN FRANCE
SOLIS	JEANNE	CLG ALBERT CAMUS	THIAIS
SOUBRANE	LAURENT	LP JEAN MOULIN	ROSNY SOUS BOIS
SOURIAU	HELENE	LYC POLYV GEORGES BRASSENS	VILLEPINTE
STAMBOULIE	AMANDINE	CLG JORISSEN	DRANCY
STOQUE	RACHEL	LYC POLYV BLAISE CENDRARS	SEVRAN
SUCH	PHILIPPE	LYC POLYV APPLICATION DE L'ENNA	SAINT DENIS
SUTTER	CELENA	LYC POLYV PIERRE BROSOLETTTE	LE KREMLIN BICETRE
TABOURET	FABRICE	CLG ALBERT SCHWEITZER	CRETEIL
TAFFANEL	FABRICE	LYC GT JACQUES BREL	LA COURNEUVE
TAILLANDIER	PHILIPPE	CLG FRANCOISE DOLTO	VILLEPINTE
TAMAIN	SYLVIE	LYC POLYV SAMUEL DE CHAMPLAIN	CHENNEVIERES SUR MARNE
TAMBOURA	MARIE	CLG CESARIA EVORA	MONTREUIL
TANCZYK-CHEFGROS	VANESSA	CLG WATTEAU	NOGENT SUR MARNE
TARISCA-BLANCHARD	GAELLE	CLG LES MAILLETES	MOISSY CRAMAYEL
TERME	MAGALI	CLG GEORGES POLITZER	IVRY SUR SEINE
TEXIER	PASCAL	CLG LA MARE AUX CHAMPS	VAUX LE PENIL
THESEE	MURIELLE	CLG LEON BLUM	ALFORTVILLE
THOMAS	MARIE	CLG PAUL VAILLANT-COUTURIER	CHAMPIGNY SUR MARNE
TISSIER	FREDERIC	CLG FRANCOIS RABELAIS	SAINT MAUR DES FOSSES
TORRES	MARIE-THERESE	LP JEAN MOULIN	VINCENNES
TOUIL	RAHMA	CLG PABLO PICASSO	CHAMPS SUR MARNE
TOULLALAN	BRUNO	CLG SAINT EXUPERY	ROSNY SOUS BOIS
TOUZILLIER	GUILLAUME	CLG LES 4 ARPENTS	LAGNY SUR MARNE
TRAPPIEZ	ARNAUD	CLG GEORGES POLITZER	LA COURNEUVE
TROCQUEME	LOUISE	CLG MOLIERE	IVRY SUR SEINE
TURON	STEPHANE	CLG DANIELLE CASANOVA	VITRY SUR SEINE
URBAIN	FRANÇOISE	CLG PAUL LANGEVIN	ALFORTVILLE
VALLET	VALERIE	LYC POLYV FLORA TRISTAN	MONTREAU-FAULT-YONNE
VANDALLE	OLIVIA	LYC GT PIERRE MENDES-FRANCE	SAVIGNY LE TEMPLE
VANDENHOVE	ANNE	CLG COLONEL FABIEN	MONTREUIL
VELLA	OLIVIER	CLG HUTINEL	GRETZ ARMAINVILLIERS
VER EECKE	MARGUERITE	CLG FABIEN	SAINT DENIS

NOM	PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
VICARD	CONSTANT	LP CLAUDE-NICOLAS LEDOUX	LES PAVILLONS SOUS BOIS
VIDAL	PASCAL	CLG JEAN VILAR	LA COURNEUVE
VIEUX	MARIE	CLG KARL MARX	VILLEJUIF
VINCENT-FALQUET	LALLA FATIMA	CLG FRANCOIS MITTERRAND	NOISY LE GRAND
VOLPOET	SEBASTIEN	LYC POLYV DARIUS MILHAUD	LE KREMLIN BICETRE
WACHTER	CATHERINE	CLG CAMILLE COROT	CHELLES
WEISSLER	FLORENCE	CLG ROSA PARKS	GENTILLY
YAMAJAKO	FRANCK	LP CHARLES BAUDELAIRE	MEAUX
ZAMORD	JOCELYNE	LP JEAN-BAPTISTE CLEMENT	GAGNY
ZUTTERLING	JOELLE	CLG HENRI WALLON	SAVIGNY LE TEMPLE

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2023-11-30-00005

Arrêté du 30 novembre 2023 portant
subdélégation de signature à monsieur Mehdi
CHERFI, secrétaire général de l'académie de
Créteil, en matière d'ordonnancement
secondaire

**Arrêté du 30 novembre 2023 portant subdélégation de signature
à monsieur Mehdi CHERFI, secrétaire général de l'académie de Créteil,
en matière d'ordonnancement secondaire**

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU** la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
- VU** le code de la commande publique ;
- VU** la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et les établissements publics ;
- VU** la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions, notamment son article 21-1 ;
- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et notamment son article 34 ;
- VU** le décret n° 98-81 du 11 février 1998 modifiant la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et les établissements publics et relatif aux décisions prises par l'Etat en matière de prescription quadriennale ;
- VU** le décret n° 99-89 du 8 février 1999 pris pour l'application de l'article 3 du décret n° 98-81 du 11 février 1998 ;
- VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** le décret n° 2019-1200 du 20 novembre 2019 relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- VU** le décret n° 2020-139 du 19 février 2020 modifiant certaines dispositions relatives à la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris ;
- VU** le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de monsieur Marc GUILLAUME en qualité de préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;
- VU** le décret du 13 juillet 2023 nommant madame Julie BENETTI rectrice de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;
- VU** l'arrêté du 26 juillet 2019 relatif aux règles de la comptabilité budgétaire de l'Etat pris en application de l'article 54 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- VU** l'arrêté ministériel en date du 11 février 2022 portant nomination et classement de madame Corinne SCHITTENHELM dans l'emploi d'administratrice de l'éducation nationale, de

l'enseignement supérieur et de la recherche, responsable du pilotage budgétaire et des affaires juridiques, adjointe au secrétaire général de l'académie de Créteil ;

- VU** l'arrêté ministériel en date du 7 mars 2022 portant nomination, détachement et classement de madame Francette DALLE MESE, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale de classe normale, dans l'emploi d'adjointe au secrétaire général d'académie, en charge de l'organisation scolaire, de la performance et des politiques éducatives au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 30 décembre 2022 portant nomination et classement de monsieur Mehdi CHERFI dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 21 février 2023 portant nomination et classement de monsieur David BERHAHA, attaché d'administration de l'Etat hors classe, dans l'emploi de secrétaire général adjoint, directeur des relations et ressources humaines de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté ministériel en date du 12 juin 2023 portant nomination et classement de monsieur Vincent BENAVENT, ingénieur de recherche du CNRS, dans l'emploi d'adjoint au secrétaire général d'académie, en charge de la modernisation, du numérique et de l'immobilier au rectorat de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté du préfet de la région d'Ile-de-France n° 2023-07-18-00002 du 18 juillet 2023 portant délégation de signature à madame Julie BENETTI, rectrice de l'académie de Créteil, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- VU** l'arrêté du préfet de la région d'Ile-de-France n° 2023-11-22-00010 du 22 novembre 2023 portant délégation de signature à madame Julie BENETTI, rectrice de l'académie de Créteil, en matière d'ordonnancement secondaire sur le programme 354 « administration territoriale de l'Etat » au titre des dépenses d'occupation de la cité administrative de Melun ;
- VU** l'arrêté du recteur de la région académique Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités n° 2023-46-RRA du 24 juillet 2023 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire sur le programme n° 363 « Compétitivité » ;
- VU** l'arrêté du recteur de la région académique Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités n° 2023-068-RRA du 28 août 2023 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire sur le programme n° 362 « Ecologie » du Plan France Relance ;
- VU** les décisions du 4 décembre 2019 nommant le recteur de l'académie de Créteil responsable de budget opérationnel de programme (BOP) des programmes 139 « enseignement privé du premier et du second degrés », 140 « enseignement scolaire public du premier degré », 141 « enseignement scolaire public du second degré » et 230 « vie de l'élève » ;
- VU** la décision du 11 décembre 2020 portant désignation des responsables de budget opérationnel de programme (BOP) et d'unités opérationnelles (UO) pour le programme 214 « soutien de la politique de l'éducation nationale » ;
- VU** la décision du 21 décembre 2020 portant désignation des responsables de budget opérationnel de programme (BOP) et d'unités opérationnelles (UO) pour le programme 150 « formations supérieures et recherche universitaire » ;
- VU** la convention en date du 3 novembre 2023 de délégation de gestion relative à l'exécution financière des appels à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) dans le cadre du « Plan de relance » au titre de l'activité « continuité pédagogique » conclue entre la région académique Ile-de-France et l'académie de Créteil ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Subdélégation de signature est donnée à **monsieur Mehdi CHERFI**, secrétaire général de l'académie de Créteil, à l'effet de signer les actes mentionnés sur l'arrêté préfectoral n° 2023-07-18-00002 du 18 juillet 2023 :

I. En qualité de responsable de budget opérationnel de programme, pour :

1. Recevoir les crédits des programmes suivants :

- « enseignement privé du premier et du second degrés » (n° 139) ;
- « enseignement scolaire public du premier degré » (n° 140) ;
- « enseignement scolaire public du second degré » (n° 141) ;
- « vie de l'élève » (n° 230).

2. Répartir ces crédits entre les services responsables d'unités opérationnelles, chargés de leur exécution.

3. Procéder à des réallocations en cours d'exercice budgétaire entre les services responsables d'unités opérationnelles.

II. En qualité de responsable d'unités opérationnelles, pour :

Tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions, y compris ceux relatifs à la prescription quadriennale, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État dans le cadre des programmes suivants :

- « enseignement privé du premier et du second degrés » (n° 139) ;
- « enseignement scolaire public du premier degré » (n° 140) ;
- « enseignement scolaire public du second degré » (n° 141) ;
- « formations supérieures et recherche universitaire » (n° 150) ;
- « soutien de la politique de l'éducation nationale » (n° 214) ;
- « vie de l'élève » (n° 230) ;
- « vie étudiante » (n° 231) ;
- « performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs » (n° 348) »
- « opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'Etat » (n° 723).

III. Pour les subventions d'un montant de 30.000 euros et plus, et pour les opérations d'investissement d'un montant de 30.000 euros et plus, la délégation de signature consentie au II ne s'étend aux décisions relatives à la gestion des crédits des titres 5, 6 et 7 du budget du ministère que lorsque les opérations en cause auront été préalablement arrêtées par le préfet de la région d'Ile-de-France.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux subventions allouées au titre des crédits d'équipement pédagogique (premier équipement) du budget du ministère de l'éducation nationale.

ARTICLE 2 :

Subdélégation de signature est donnée à **monsieur Mehdi CHERFI**, secrétaire général de l'académie de Créteil, à l'effet de signer les actes mentionnés sur l'arrêté préfectoral n° 2023-11-22-00010 du 22 novembre 2023 :

- I. En qualité de responsable d'unités opérationnelles, tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions, y compris ceux relatifs à la prescription quadriennale, du programme 354 « administration territoriale de l'Etat » au titre des dépenses d'occupation de la cité administrative de Melun, à l'exception des dépenses de nettoyage et de gardiennage.
- II. Toutes pièces, dans la limite de ses attributions et dans la limite des plafonds de dépenses qui lui auraient été notifiés par le préfet de la région d'Ile-de-France, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses de l'Etat dans le cadre du programme 354 « administration territoriale de l'Etat » au titre des dépenses d'occupation de la cité administrative de Melun, à l'exception des dépenses de nettoyage et de gardiennage.

ARTICLE 3 :

Subdélégation de signature est donnée à **monsieur Mehdi CHERFI**, secrétaire général de l'académie de Créteil, pour toutes pièces pour procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses relatives au programme 362 « Ecologie » du Plan France Relance dans la limite de l'enveloppe accordée à l'académie de Créteil et sur le territoire de l'académie.

ARTICLE 4 :

Subdélégation de signature est donnée à **monsieur Mehdi CHERFI**, secrétaire général de l'académie de Créteil, pour toutes pièces pour procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses relatives à l'activité « Continuité pédagogique » de l'unité opérationnelle 0363-MENJ-NUPA du programme plan de relance n° 363 « Compétitivité », dans la limite des appels à projets retenus pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, ayant fait l'objet d'une notification et sur le territoire de l'académie et dans les conditions précisées dans la convention conclue entre la région académique Ile-de-France et l'académie de Créteil dans le cadre du « Plan de relance », au titre de l'activité « continuité pédagogique ».

ARTICLE 5 :

Subdélégation de signature est également donnée à :

- **madame Corinne SCHITTENHELM**, secrétaire générale adjointe, directrice en charge du pilotage budgétaire et des affaires juridiques ;
- **madame Francette DALLE MESE**, secrétaire générale adjointe, directrice en charge de l'organisation scolaire, de la performance et des politiques éducatives ;
- **monsieur David BERAHA**, secrétaire général adjoint, directeur des relations et ressources humaines
- **monsieur Vincent BENAVENT**, secrétaire général adjoint, directeur en charge de la modernisation, du numérique et de l'immobilier.

ARTICLE 6 :

Sont exclus du champ de la présente délégation les actes suivants, qui demeurent réservés à la signature du préfet de la région d'Ile-de-France :

- les ordres de réquisition du comptable public ;
- les décisions de passer outre l'avis défavorable du contrôleur budgétaire régional ;
- les conventions avec les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

ARTICLE 7 :

Le présent arrêté abroge l'arrêté rectoral du 19 juillet 2023.

ARTICLE 8 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 30 novembre 2023

La rectrice de l'académie de Créteil

Signé

Julie BENETTI

Service Interacadémique des Examens et
Concours (SIEC) maison des examens

IDF-2023-11-30-00002

Arrêté n°2018-003 ORD portant délégation de la
signature du Directeur du Service
Interacadémique des Examens et Concours des
académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) en
matière d'ordonnancement

ARRETE n°2018-003 ORD
portant délégation de la signature du Directeur
du Service Interacadémique des Examens et Concours
des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC)
en matière d'ordonnancement

Le Directeur du Service Interacadémique des Examens et Concours,

VU le Code de l'Education, notamment ses articles D.222-4, D.222-5, D.222-6, D.222-7, D.222-31, D.222-32 et D.222-33 ;

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU le décret du 17 août 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris (hors classe) ;

VU l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;

VU l'arrêté n°2010-918 du 7 septembre 2010 portant nomination de régisseurs de recettes auprès du service interacadémique des examens et concours des académies de Créteil, Paris et Versailles ;

VU l'arrêté ministériel du 10 septembre 2018, nommant Madame Laurence TOUBIANA, secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et de Versailles ;

VU l'arrêté ministériel du 2 mars 2018 portant nomination de Monsieur Frédéric MULLER, directeur du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

VU l'arrêté ministériel du 2 février 2021 portant renouvellement de détachement de Monsieur Frédéric MULLER, directeur du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles ;

VU l'arrêté n° 2018-001 ADM du 19 mars 2018 portant délégation de la signature administrative du directeur du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) ;

VU l'arrêté n° IDF-2018-03-29-008 portant délégation de la signature du directeur du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC) en matière d'ordonnancement ;

VU l'arrêté ministériel du 17 mai 2023, renouvelant Madame Laurence TOUBIANA, inspectrice de l'éducation nationale hors classe, nommée dans l'emploi d'AENESR, secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours (SIEC) (académie de Paris), est renouvelée dans cet emploi pour une seconde période de cinq ans, du 01/09/2023 au 31/08/2028. Cet emploi n'est pas doté de l'échelon spécial ;

ARRETE :

Article 1 :

Délégation est donnée à Madame Laurence TOUBIANA, secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et Versailles (SIEC), à l'effet de signer tous actes au nom du directeur du SIEC, en sa qualité de responsable du budget opérationnel de programme (BOP), responsable de l'unité opérationnelle (UO), responsable des engagements juridiques et des demandes de paiement, responsable des recettes.

Article 2 :

La secrétaire générale du Service Interacadémique des Examens et Concours des académies de Paris, Créteil et Versailles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Arcueil, le 28 novembre 2023

Pour le préfet de la région Ile-de-France,
et par délégation,

Frédéric MULLER
Directeur du SIEC

Signé

Liste des signatures des personnes ayant reçu délégation

Madame Laurence TOUBIANA, secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours des académies de Paris, Créteil et de Versailles

Signé